

Image not found or type unknown



Quel barème prendre pour justifier des indemnités kilométriques?

Par **MAUVY**, le **26/08/2009** à **16:08**

Bonjour,
Mon conjoint est actuellement cadre supérieur dans une entreprise et dispose d'une prime de véhicule de 800.00 euros par mois pour les frais professionnels ainsi que d'une carte de carburant.
Il utilise son véhicule personnel que nous avons acheté à crédit.
Il doit remplir un état de ses frais avec les distances parcourues tous les mois pour son entreprise.
Je ne comprends quel barème nous devons appliquer sachant qu'il dispose d'une carte de carburant.
Merci de votre réponse.